

# CARNET DE GARANTIE



Modèle	
N° de série	
N° d'immatriculation	
PTAC	
Date de mise en service	

Votre concessionnaire



SARL NANCY CHEVAL - BP. 10117 - Vittel Cedex



# CARNET DE GARANTIE

## Introduction

Ce guide contient des instructions importantes pour l'entretien de votre remorque Cheval Liberté/Debon. Nous vous conseillons de lire ce guide avant toute utilisation, il vous permettra de vous familiariser avec l'équipement. Toutes nos remorques ne sont pas forcément équipées de toutes les options mentionnées. Les équipements marqués d'un (\*) ne sont livrés qu'en accessoires, ou de série sur certains modèles. La valeur d'une remorque dépend beaucoup de l'entretien que vous lui apporterez ; c'est une des conditions pour conserver le droit de garantie. Pour l'entretien et toutes questions concernant.

## Accessoires et pièces de rechange

Tous les accessoires et les éléments rajoutés aux remorques et qui ne sont pas agréés par Cheval Liberté/Debon ou certaines pièces de rechange impropres peuvent occasionner des dommages souvent irréversibles à la remorque. Pour des raisons de sécurité, nous vous recommandons d'utiliser les pièces de rechange et les accessoires d'origine. Ces pièces de rechange et accessoires ont été étudiés pour votre remorque et sont agréés par Cheval Liberté/Debon. Nous en prenons donc la responsabilité d'après les dispositions en vigueur. Tous les concessionnaires vous proposeront des pièces de rechange et des accessoires d'origine. De plus, ils vous offriront les conseils d'un expert.

## La garantie Cheval Liberté/Debon

- . Elle est de 24 mois à compter de la date d'achat, sans limitation de kilométrage.
- . Plancher alu et parois anodisées : 5 ans contre la corrosion et le pourrissement.
- . Elle couvre les pièces (hors pièces d'usure) et main d'oeuvre et prend effet chez le concessionnaire le plus proche.
- . L'acheminement de la remorque est à la charge du client.
- . Quelles qu'elles soient, les dégradations sur la remorque, dues aux chevaux et à tout animal ou matériel transporté, ne sont pas prises en garantie.
- . Les pneumatiques ne sont pas pris en garantie (voir entretien, page 3.)
- . Cette garantie ne peut donner droit à des indemnités ou à des dommages et intérêts.
- . Les expertises doivent être faites en nos ateliers afin d'utiliser les instruments de contrôle.
- . Cheval Liberté/Debon reste propriétaire des marchandises jusqu'à paiement intégral du prix par l'acheteur.
- . Nos remorques sont conçues pour satisfaire au transport d'animaux et/ou de matériel. L'étanchéité n'étant pas requise pour ce type de transport, la garantie ne s'applique en cas aucun cas pour ce motif.
- . Panneaux latéraux multiplis : 1-2 ans pièces et main d'oeuvre gratuites / 3-4-5 ans pièces gratuites / au-delà de 5 ans hors garantie
- . Plancher bois : 2 ans de garantie
- . Plancher aluminium : 5 ans de garantie sauf déformation
- . Parois aluminium : 5 ans de garantie sauf déformation
- . Coque polyester : 2 ans de garantie générale. Pas de garantie pour les chocs dus à l'utilisation de la remorque. De légers défauts de surfaces peuvent être visibles, ils résultent du procédé de fabrication d'une coque polyester. (voir 1.6).
- . Les décorations adhésives ne sont pas garanties.
- . Système de frein : 1 an de garantie
- . Tous litiges intervenant entre les parties relèveront de la compétence des juridictions du fabricant

## SOMMAIRE

1 Entretien	1.9 Installation hydraulique de levage (Bennes)
1.1 Ecrou de roue	1.10 Batterie pour groupe hydraulique électrique (Bennes)
1.2 Freinage	2 Informations générales
1.2.1 Frein à inertie	2.1 Conseils pour les trajets
1.2.2 Recul automatique	2.2 Chargement de la remorque
1.2.3 Câble de rupture	2.2.1 Transport de marchandises (Bennes, fourgons)
1.2.4 Frein à main	2.2.2 Chargement de la remorque
1.3 Roulements de roue	2.3 Freinage
1.4 Graissage et lubrification	2.4 Limitation de vitesse
1.5 Nettoyage	2.5 Modifications de la remorque
1.6 Carrosserie	2.6 Précautions en hiver
1.7 Pression de gonflage des pneus	
1.8 Installation électrique et affectation de la prise de courant	

## 1 Entretien

Afin d'assurer le bon fonctionnement de votre remorque, et ce, le plus longtemps possible, faites la réviser par des spécialistes. Particulièrement pour l'entretien de(s) l'essieu(x) et du freinage, nous vous recommandons de la faire effectuer par un concessionnaire Cheval Liberté/Debon.

Ces travaux de révision sont nécessaires une fois par an au minimum, si vous n'utilisez pas beaucoup votre remorque.

### 1.1 Ecrus de roue

- Après les 50 premiers kilomètres : vérifier que les écrous de roue soient bien serrés et, si nécessaire, les resserrer. (couple de serrage =115 à125 Nm) Ecrou à serrer en croix.
- Après tout changement de roue, les écrous de roue doivent être resserrés, également au bout de 50km, si cela est nécessaire.

### 1.2 Freinage

#### 1.2.1 Frein à inertie

- Après environ 1000km : Vérifier le freinage du van.
- Les freins doivent être réajustés s'il est possible de repousser l'attelage à boule avec la barre de traction plus d'un tiers (35mm) de sa course utile.
- Ces manipulations doivent être renouvelées tous les 5000km ou 1 fois par an minimum en cas de faible kilométrage

#### 1.2.2 Recul automatique

- Nos remorques sont équipées d'un frein à inertie à recul automatique. Il permet de reculer sans faire intervenir le frein à inertie.

#### 1.2.3 Câble de rupture

- En cas de détachement de l'attelage en cours de route, le câble de rupture sert de frein de secours. Pour que le frein à main ne soit pas actionné, la longueur de ce câble suspendu doit laisser assez de liberté à la remorque, même dans les virages extrêmes.

#### 1.2.4 Frein à main

- Le frein à main est équipé d'un ressort accumulateur : la force du levier à main est transmise au frein des roues par la même unité de transmission que le frein de service.
- Ne jamais stationner votre remorque pendant une durée prolongée avec le frein à main actionné. Nos remorques sont livrées avec des cales de parking.
- Veiller à ce que le frein à main ne soit pas actionné avant de prendre la route.

### 1.3 Roulement de roue

- Ceux-ci ne demandent pas d'entretien. Cependant, ils doivent être vérifiés régulièrement de la façon suivante :
  - Mettre le van sur un cric et desserrer le frein à main.
  - Vérifier si les roues tournent, sans jeu latéral, sur les fusées d'essieu.
  - S'il y a un jeu perceptible, les roulements doivent être resserrés ou changés.
- Les bras de suspension montés sur les remorques équipées de suspension Pullman reçoivent chacun 2 silentblochs permettant d'absorber les chocs et vibrations (cylindre métallique intégrant un élastomère). Les silentblochs sont des pièces d'usure, qui doivent être contrôlées et remplacées au besoin.

### 1.4 Graissage et lubrification

- Graisser le dispositif d'inertie et lubrifier légèrement toutes les pièces mobiles : boulons et articulations du levier de frein à main et du levier de renvoi.
- Nettoyer l'attelage à boule, lubrifier légèrement la flèche et graisser le support de boule.
- Vérifier le bon fonctionnement des éléments suivants :
  - Fermeture du hayon arrière (ou porte(s) arrière(s))
  - Clapets d'aération
  - Charnières sur la carrosserie
- Les graisser ou les lubrifier légèrement.

### 1.5 Nettoyage

- Carrosserie de la remorque
- La remorque se nettoie avec des produits d'entretien courant, utilisés pour l'automobile. Pour la carrosserie polyester, nous vous conseillons de l'enduire de cire et de la lustrer, ceci au moins une fois par an.
- Nettoyer l'intérieur de la remorque au jet d'eau, laisser sécher complètement à l'air libre avant de couvrir ou de remiser votre remorque.
- Nettoyer le tapis de sol en caoutchouc. (Selon équipement)
- Les surfaces encollées ne doivent pas être nettoyées au jet haute pression.
- Les parties métalliques sont à traiter, de temps en temps, avec des produits anticorrosion courants.
  - Joints en caoutchouc des ouvertures
- Enduire de temps en temps, les joints d'étanchéité, légèrement, avec un produit de protection pour le caoutchouc. Ainsi, ils garderont leur souplesse plus longtemps et ne gèleront pas en hiver.
  - Jantes en acier
- Penser à nettoyer également les jantes et les écrous de roue afin d'éviter les dépôts de boue, de sel et d'usure des freins (détergent industriel).
  - Jantes en métal léger
- Afin d'éviter que le métal léger ne soit rongé par le sel et l'usure des freins, il est nécessaire de nettoyer les jantes toutes les deux semaines au moins.
- Après le nettoyage, traiter les jantes avec un produit sans acide spécialement prévu pour les jantes en métal léger et les enduire de cire durcie tous les 3 mois. (le polish et les produits abrasifs sont déconseillés).
- Si la couche protectrice a été endommagée, il est urgent de réparer le dommage de la laque tout de suite.

### 1.6 Carrosserie

Les coloris des éléments en polyester ne sont pas stables à 100 % et les ternissements et/ou modifications des coloris ne sont donc pas exclues. Les fendillements, par contrainte de la surface (les étoiles, fissures, éclats dus à des chocs ou déformation), n'influencent pas la stabilité ou l'emploi du véhicule et n'affectent pas la sécurité et ne seront pas couverts par la garantie.

Les dommages sur les panneaux recouverts d'un film plastique polypropylène doivent être immédiatement protégés pour éviter toute reprise d'humidité pouvant entraîner un vieillissement prématuré du panneau.

Afin de réparer les dommages causés à la carrosserie, Cheval Liberté/Debon offre des ensembles d'entretien et de réparation pour fibre de verre. Pour toutes informations, veuillez consulter votre concessionnaire Cheval Liberté / Debon.

### 1.7 Pression de gonflage des pneus

La pression de gonflage doit toujours être suffisante et adaptée à la charge. La pression conseillée est différente selon les dimensions de roues et le PTAC de votre remorque. Les roues de remorque ne nécessitent pas d'équilibrage.

Dimensions	Indice charge / vitesse	Poids max. par roue	Pression recommandée
145/80R13	75T	387 kg	2,4 bars
155/70R13	75H	387 kg	2,5 bars
155/70R13	75N	425 kg	3,1 bars
155R13C	75N	600 kg	4,5 bars
165/70R13	75H	437 kg	2,5 bars
185/65R14	75H	530 kg	2,5 bars
185/70R13	75H	530 kg	2,5 bars
185/70R13	75H	600 kg	3,1 bars
195/65R15	75N	670 kg	3,1 bars
195R14C	75N	950 kg	4,5 bars
205R14C	75N	1030 kg	4,5 bars

### 1.8 Installation électrique et prise de courant

Pour changer une ampoule sur l'éclairage d'un van, utiliser les modèles suivants :

- Feu antibrouillard 12V-21W
- Feu stop 12V-21W
- Feu clignotant 12V-21W
- Feu rouge 12V-10W
- Feu d'éclairage de plaque 12V-10W
- Feu de position 12V-5W
- Eclairage intérieur du van 12V-5W

Pour les installations à LED, contactez votre revendeur.

#### Système à 7 pôles



1	L	Jaune	Feu clignotant gauche
2	54G	Bleu	Feu antibrouillard
3	31	Blanc	Masse
4	R	Vert	Feu clignotant droit
5	58R	Marron	Feu rouge droit
6	54L	Rouge	Feu stop
7	58L	Noir	Feu rouge gauche

#### Système à 13 pôles



1	L	Jaune	Feu clignotant gauche
2	54G	Bleu	Feu antibrouillard
3	31	Blanc	Masse
4	R	Vert	Feu clignotant droit
5	58R	Marron	Feu rouge droit
6	54L	Rouge	Feu stop
7	58L	Noir	Feu rouge gauche
8		Noir	Feu de recul
9 - 13		Noir	Vides (sans courant)

### 1.9 Installation hydraulique de levage (Benness)

Une notice d'utilisation et d'entretien du système hydraulique (manuel ou électrique) de levage de votre benne est jointe avec votre remorque, elle est également disponible sur le site [www.debon-trailers.com](http://www.debon-trailers.com). Consulter votre distributeur avant toute intervention sur le groupe hydraulique.

### 1.10 Batterie pour groupe hydraulique électrique (Benness)

La batterie de votre remorque est à charge complète lorsque la remorque est produite. Une recharge régulière est nécessaire selon la fréquence et des conditions d'utilisation. La batterie est considérée comme une pièce d'usure. Votre revendeur vous conseillera sur la fréquence de recharge ainsi que le chargeur le mieux adapté.

## 2 Informations Générales

**IMPORTANT : des autocollants d'avertissement ou inscriptions importantes figurent sur votre remorque, en cas de doutes contacter votre distributeur. Un manuel de l'utilisateur (système d'attelage, freinage, informations générales) est disponible sur simple demande ou en téléchargement sur notre site internet.**



### 2.1 Conseils pour les trajets

Nos remorque ne sont pas conçues pour un usage en conditions extrêmes (tout terrain, surcharge, conditions météorologique extrêmes)

- Vérifier le bon fonctionnement de l'éclairage et des feux clignotants avant de démarrer.
- Adapter la vitesse aux conditions de la circulation, à l'état de la route et à la charge de la remorque.
- Lorsque la route est glissante ou lisse, l'efficacité du frein et la stabilité de marche sont limitées par l'adhérence au sol des pneus.
- Eviter de rouler trop vite lorsque la météo ou les vents ne sont pas favorables, surtout dans une pente.

### 2.2 Chargement de la remorque

- L'utilisateur est responsable de son chargement. Celui-ci doit respecter plusieurs règles élémentaires :
  - La charge utile de la remorque (PTAC-poids à vide) doit être connue et contrôlée.
  - Les caractéristiques techniques figurant sur la notice descriptive ou document d'immatriculation peuvent parfois être incomplets.
- Dans ce cas, contactez votre revendeur.

- La répartition de la charge peut influencer la tenue de route du véhicule et votre sécurité.
- Dans certains cas, votre ensemble roulant (véhicule tracteur+ remorque) nécessite un permis de conduire spécifique.



### 2.1 Conseils pour les trajets

- Vérifier le bon fonctionnement de l'éclairage et des feux clignotants avant de démarrer.
- Adapter la vitesse aux conditions de la circulation, à l'état de la route et à la charge de la remorque.
- Lorsque la route est glissante ou lisse, l'efficacité du frein et la stabilité de marche sont limitées par l'adhérence au sol des pneus.
- Eviter de rouler trop vite lorsque la météo ou les vents ne sont pas favorables, surtout dans une pente.

#### 2.2.1 Transport de marchandise (fourgons, bennes)

Des anneaux d'arrimage équipent nos fourgons de série, il est impératif d'arrimer les charges pour le transport en veillant de respecter la force d'arrimage indiquée près des anneaux.

#### 2.2.2 Transport d'animaux vivants (bâtillères, vans)

Des anneaux d'attache sont installés de série dans nos remorques, selon les habitudes ou besoins de l'utilisateur des arrimages supplémentaires sont disponibles en options auprès de votre revendeur. L'embarquement et le débarquement d'animaux sont sous l'entière responsabilité de l'utilisateur, et nécessite parfois un apprentissage. Le fabricant ne peut être tenu responsable du comportement des animaux lors de ces opérations et lors du transport.

Veiller à sécuriser vos transports en utilisant les attaches disponibles, la mise en place des barres de poitrail/recul, séparations de tête (option). Des réglages doivent être réalisées par l'utilisateur afin d'adapter la remorque aux animaux transportés.

L'utilisation de surtapis de protection est vivement conseillée afin de réduire le risque de détérioration précoce du revêtement de sol (animaux impatientes, nerveux, fer neufs, utilisation de crampons, etc ...)

### 2.3 Freinage

- Sachant qu'une voiture avec remorque ne se pilote pas comme une voiture seule, il est recommandé aux chauffeurs manquant d'entraînement de faire quelques essais prudents sur terrain facile.
- Un véhicule avec remorque a une distance de freinage supérieure à celle d'un véhicule seul. Celle-ci dépend de la charge (remorque chargée ou non)

**ATTENTION ! Le frein à inertie d'une remorque n'est pas réglé par ABS.**

**Avec des freins à inertie, il est conseillé de freiner progressivement afin d'éviter les chocs causés par le blocage des roues de remorque.**

### 2.4 Limitation de vitesse

- Avant tout, respectez le code de la route.
- A l'étranger, respectez les limitations de vitesse pour véhicules à remorque.
- Si vous utilisez des pneus indiquant sur leurs flancs « 100km/h », veillez à ne pas dépasser la vitesse technique de 100km/h (Ceci est particulièrement valable à l'étranger, où les vitesses de plus de 100km/h pour les véhicules avec remorques sont permises.)

### 2.5 Modification de la remorque

- Aucune modification ne doit être faite sur une remorque, surtout pour les éléments du châssis et les éléments homologués du véhicule.

### 2.6 Précautions en hiver

- Si votre remorque n'est pas abritée en hiver, il est conseillé d'enlever la neige sur la coque polyester (fourgon ou van).

**Notre usine travaille sur le développement permanent de tous nos modèles. Les indications, illustrations et descriptions de cette notice n'ont donc aucune valeur contractuelle.**

